

Périgueux, le 17 avril 2020

Communiqué de presse

Fermeture au public de la voie verte dans le Grand Périgueux pendant les vacances scolaires.

A l'initiative du préfet et en concertation avec les maires des communes de Bassillac et Auberoche, Boulazac, Chancelade, Marsac, Périgueux, Razac sur l'Isle et Trelissac, la voie verte **sera fermée au public à la circulation piétonne et cycliste du 18 avril au 3 mai 2020 inclus.**

Les déplacements pour la détente, pour aller travailler ou effectuer des courses de première nécessité y seront strictement interdits durant cette période.

Cette décision fait suite au constat par les forces de l'ordre de détournements réitérés de l'attestation dérogatoire où certaines personnes venaient pêcher ou flâner à pied ou à vélo bien loin du kilomètre de leur domicile.

Le préfet rappelle que le respect strict du confinement et des gestes barrière, est la meilleure solution pour freiner la propagation du COVID-19 et que nous devons tous être solidaires dans nos comportements.

**Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Mél : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 avenue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

